



AGENTS DE LA SNCF HOLDING

LE MONTANT BRUT EN 2024

880 €



En juin 2023, l'UNSA-Ferroviaire a signé l'avenant à l'accord d'intéressement. Cette signature témoigne de notre engagement en faveur des salariés de SNCF HOLDING et de notre volonté de valoriser leur investissement au quotidien. Ils toucheront donc un intéressement de 880 € sur la paie de mai 2024.

BIEN QUE LE MONTANT QUI SERA VERSÉ SUR LA PAIE DE MAI EST SATISFAISANT, NOUS DÉPLORONS LES INÉGALITÉS DE TRAITEMENT À TRAVERS LE GPU !

L'ANNÉE DERNIÈRE

Pour rappel, la signature de l'UNSA-Ferroviaire et l'engagement des salariés pour atteindre les objectifs à permis à l'ensemble des agents de SNCF HOLDING de percevoir la somme de 805 euros en 2023.

CETTE ANNÉE

Le montant de l'intéressement est le plus haut jamais enregistré sur SNCF HOLDING. Il est fixé à 880 €, soit une augmentation de 75 €.

QU'EN SERA-T-IL DEMAIN ?

Toujours dans le but de défendre les intérêts de tous les salariés de la SNCF HOLDING, l'UNSA-Ferroviaire s'engage à négocier un avenant d'intéressement comportant quatre chiffres, comme c'est le cas sur la SA Voyageurs et la SA G&C. Les salariés de SNCF HOLDING méritent d'être reconnus à la même hauteur que l'ensemble des cheminots du Groupe. ...

CEPENDANT...

Devant les écarts gigantesques dans les montants annoncés cette année au sein des différentes SA, l'UNSA-Ferroviaire constate que l'unité sociale du Groupe, chère au président Farandou, est une illusion qui ne résistera pas à l'épreuve du temps. Compte tenu de l'extrême tension sur les salaires et de la perte de pouvoir d'achat toujours croissante des salariés et compte tenu de l'annonce d'un excédent net record pour le Groupe, il est dommageable que les présidents des SA n'aient pas été capables d'être beaucoup plus solidaires entre eux pour reverser au Groupe une part plus importante que les 400 € promis par le PDG et particulièrement envers les collègues de Fret SNCF et de SNCF Réseau.



QUE DIT L'UNSA ?

Pour une équité et une meilleure répartition de la richesse produite par l'ensemble des salariés du GPU, l'UNSA-Ferroviaire revendique un seul et unique intéressement Groupe. Cela serait une réelle démonstration que l'unité sociale du Groupe n'est pas qu'un simple élément de langage politique de nos dirigeants.

CALCUL : L'ATTEINTE DE CINQ OBJECTIFS

#1 LES CRITÈRES DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

- **Atteinte** du *cash flow* libre Groupe budgété.
- **Respect** du budget annuel charges d'exploitation de SNCF SA.

#2 LES CRITÈRES DE PERFORMANCE RH & SOCIALE

- **Réalisation** d'un parcours formation sous format *e-learning* relatif à l'Éthique.
- **Maîtrise** de l'empreinte carbone.

FOCUS SUR LES CRITÈRES PERMETTANT LE CALCUL

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Atteinte du *cash flow* libre Groupe budgété

- **Objectif** : résultat à + 405 M€.
- **Résultat** : 2 523 M€.
- **Surperformance** : 215 €.

RESPECT DU BUDGET ANNUEL

Charges exploitation de SNCF SA

- **Objectif** : - 1 934 M€.
- **Résultat** : - 1 873 M€.
- **Superperformance** : 230 €.

PERFORMANCE RH & SOCIALE

Réalisation d'un parcours formation sous format *e-learning* relatif à l'Éthique

- **Objectif** : 50 %.
- **Résultat** : 86 %.
- **Superperformance** : 210 €.

Maîtrise de l'empreinte carbone

- **Objectif** : 13 GO / agent.
- **Résultat** : 10,05 GO / agent
- **Superperformance** : 225 €.

Les 880 € brut sont versés pour une année complète. Pour les agents n'ayant travaillé qu'une partie de l'année, le calcul se fera au prorata du temps passé en entreprise.

QUE RETENIR ?

Nous vous rappelons que chaque salarié éligible à l'intéressement peut choisir entre trois options.

- #1 Le versement automatique** et par défaut sur le plan d'épargne Groupe SNCF, défiscalisé et avec abondement de l'entreprise (30 % pour un versement annuel inférieur à 500 €, 20 % entre 500 € et 1 000 €, puis 10 % jusqu'à 1 500 €) au mois de mai 2024.
- #2 Le versement direct** sur le salaire de mai 2024 à la demande du salarié, dans ce cas fiscalisé.
- #3 La combinaison** des deux solutions, en plaçant une partie sur le PEG et en percevant l'autre partie sur la paie de mai 2024.

À défaut de réponse ou en cas de bulletin d'option papier arrivé après le 26 avril, la prime sera placée automatiquement sur le PEG.

LES DATES CLÉS

3 AVRIL

- **Réception** des bulletins pour les agents ayant opté pour la formule papier.
- **Ouverture de la campagne** d'interrogation en ligne.

25 AVRIL

- **Date maximale** de réception des bulletins papier, de clôture des bulletins électroniques et de réponse (choix de l'agent) en ligne.

EN DÉTAIL

- **En plaçant** 880 € brut (794,64 € net) sur le plan d'épargne groupe (PEG), vous bénéficierez de 188,66 € net d'abondement, soit 1 088,93 € brut au total.
- **Il est à noter que** l'intéressement placé sur le PEG n'est pas soumis à l'impôt.
- **Si vous décidez** de toucher cette somme sur la paie de mai, les 880 € brut seront soumis aux cotisations sociales et à l'impôt.